

Notes de la cinquième réunion du groupe de travail inter-universités

15 avril 2010 à Lille 2 - salle du conseil de la faculté de droit - 15h-18h10

Il y a 27 présents (dont tous les VP CA sauf celui de Valenciennes ...), c'est regrettable car normalement nous devrions être 48 ! Les 6 VP CEVU ont été invité à participer à cette réunion car deux points les concernent directement, mais les réponses ont été tardives et seule la VP CEVU de Lille 3 est présente.

Introduction rapide par Mme Demars (VP CEVU Lille 2). Souhait de rester sur les principes généraux pour ne pas déborder sur les prérogatives des VP CEVU. Un peu gênée, surprise, contrariée du ton de certains courriels reçus (référence à un échange un peu vif sur la liste de diffusion suite à la fin de non recevoir du VP CEVU de l'Artois sur une demande de documents (que les autres VP ont transmis)).

G. Hilmoine: Je me suis senti visé par la dernière remarque. J'ai envoyé un message un peu agressif et je m'en excuse, dans mes messages privés je suis assez direct. Ce n'était pas mon intention d'agresser qui que ce soit. Je serai plus vigilant et vérifierai à qui je répond ('répondre à tous' au lieu du destinataire seul).

Ordre du jour:

- différentes possibilités de regroupement universitaire (Thierry Balenghien – Lille 1)
- règles de progression et de compensation (Philippe Vervaecke – Lille 3)
- synthèse sur la formation des maîtres (Yann Secq – Lille 1)

T. Balenghien (Lille 1): n'étant pas juriste, il y aura peut-être des imprécisions. D'abord clarification des différentes appellations notamment sur ce que l'on croit savoir des formes juridiques de nos universités. J'évoquerai comment certains établissements répondent à certaines contraintes. J'étudierai finalement les cas de Strasbourg et de Lorraine pour montrer les différences.

Présentation des différents types de statuts: EPST, EPIC, EPA, fondations, GIP, EPCSCP.

On peut déroger au code de l'éducation pour une période de 5 ans, pour des raisons spécifiques et a priori, conjoncturelles. Au bout de 5 ans, l'AERES fait son évaluation et valide la sortie de ce statut dérogatoire.

Présentation de rappels sur le rôle du président, du CA (et de sa composition), du CTP, du CS, du CEVU. Rappels sur les RCE: dotation globale, montants affectés à la masse salariale sont limitatifs et assortis d'un plafond d'emploi, instauration d'outils d'audit et de pilotage, les comptes de l'université doivent être certifiés par un commissaire aux comptes.

Les grands établissements: des décrets proposés par les établissements fixent les règles particulières d'organisation et de fonctionnement et sont pris par le Conseil d'Etat. Globalement, assez peu de différence (?) mais il y a des dérogations sur les E-C et usagers sur les questions disciplinaires.

Statuts université de Strasbourg: statuts clairs et bien décomposés.

Titre 1: identité et ... entre autres les quatre secteurs

Titre 2: structures et instances de gouvernance: organe de direction (président, bureau, bureau élargi), organe délibératif (CA), organes consultatifs (CS, CEVU, CTP, CHS ...), instances de coordination: collégiums, collège des écoles doctorales, organes de pilotage extérieur (comité d'orientation stratégique, comité de visite). Congrès: CA+CEVU+CS+CTP.

Les collègiums sont des organes de coordination entre la présidence et les composantes. Un collègium est doté d'une instance consultative – le Directoire – avec des représentants des UFR et instances de recherche avec des représentants élus des BIATOSS et usagers.

Comité orientation stratégique: composé de personnalités extérieures, chargé de proposer des orientations stratégiques.

Comité de visite: composé de personnalités extérieures, chargé d'évaluer les résultats des choix stratégiques.

L'université de Lorraine a le statut de grand établissement.

Metz et Nancy en concurrence et INP de Nancy qui a intégré Nancy Université (qui regroupe Nancy 1/2/3 et université Lorraine ?).

Les collègiums sont concentrés sur l'organisation de la formation alors que les pôles sont le regroupement de laboratoires.

Le CA a une forme différente: avec un peu plus d'externes (désignés par les directeurs de collègium et pôles scientifique) et de BIATOS que les CA "LRU".

Le Sénat: (CA?) CS+CEVU+ 6 (12?) élus des collèges enseignants et 10 personnels BIATOSS.

Consulté sur le contrat pluriannuel, règlement intérieur, affectation des ressources humaines et politique partenariale.

Les collègiums assurent la représentation des grands secteurs, le conseil du collègium répartit les emplois et les crédits.

En conclusion, pas de gros écarts, sauf sur la définition des CA, CS, CEVU et sur les missions données à certaines instances (Sénat, collègium, pôles).

Il semblerait que les collègium à Strasbourg ne prennent pas bien en compte les aspects "enseignement". Peut-être est-ce la raison qui a incité la Lorraine à séparer collègium et pôles ?

C. Hauer (VP CA Artois): réaction après cet exposé clair et utile, présentation des différentes possibilités de regroupements. On a eu une présentation parmi d'autres. Le présumé c'est que l'on fait une université et les exemples donnés sont centrés sur le principe de la fusion. La solution n'est pas nécessairement une université. Une université avec plusieurs dizaine de milliers d'étudiants ... Il pourrait par exemple y avoir une fédération ou une confédération ou une convention (à l'image de celle entre Strasbourg et Mulhouse). Les établissements se mettent d'accord sur un certain nombre de points (offre de formation par exemple) mais conservent leur autonomie morale et financière. Personnellement, la solution de la fusion ne me paraît pas être la solution idéale.

Y.Secq (Lille 1): De nouveau, je ne comprends pas que le VP CA de Valenciennes ne soit pas présent où à défaut qu'un autre VP le représente. C'est une présentation intéressante, mais au delà des statuts la question fondamentale est de savoir ce que nous souhaitons construire ensemble et surtout quels établissements se retrouveront autour ce projet. Il est tout à fait possible de travailler en très étroite coopération sans même changer de statuts. Mais dans ce cas, il faut avoir des objectifs clairs et un cadre très précis sur les engagements de chacun.

T. Balenghien (Lille 1): planté un peu en amont. Je n'ai pas trouvé d'exemple de fédération. Et sur les conventions, il faut savoir aussi comment l'on avance lorsqu'il y a des dysfonctionnements. Est-ce que l'on peut s'en sortir uniquement avec des conventions ?

G. Hilmoine (Lille 3): une convention n'a pas besoin de gendarme, si elle n'est pas respectée, elle est caduque. L'établissement la dénonce et point final.

T. Balenghien (Lille 1): oui, mais que de temps perdu.

G. Hilmoine (Lille 3): je me suis déjà exprimé sur la question de l'université régionale et que je suis plus que réservé sur une si grande université avec autant d'étudiants, de personnels et un éclatement géographique. Sauf à ne déléguer à l'instance d'une telle structure que de grands principes, mais où l'essentiel de la gestion s'effectue au niveau des différents sites. La fusion des 6, je n'y crois pas.

C. Coutel (VP CA Artois): d'accord pour la taille, mais qu'est-ce que vous voyez comme autres modes de fonctionnement ?

G. Hilmoine (Lille 3): je souhaite que tous les étudiants où qu'ils se trouvent aient une formation de qualité, garantie par des conventions formalisées entre établissements pour éviter qu'il y ait trop de doublons, des tactiques pour attirer à soit des ressources ou des personnes. Si les établissements se mettent d'accord sur une façon de travailler, cela me suffit, enfin si l'on ne s'assoit pas dessus.

F. Guilbert (Lille 1): je n'ai pas de position à priori, mais je souhaite donner une information. Un établissement avec 100000 étudiants serait ingérable ? Mais il faut savoir que Walmart c'est 2 millions de personnels ! Je comprends la difficulté que tu as eu d'aller plus loin (dans la présentation). Dans le système concurrentiel mondial où nous nous trouvons, nous devons étudier toutes les possibilités: fusion, fédération ou une autre solution si c'est préférable.

F. Aïssi (VP CA ULCO): Je tiens à rappeler que la question du rapprochement provient du Plan Campus. Il devait y avoir un rapprochement des établissements qui postulaient (ie. Lille 1/2/3). Sur la visibilité, université de Lille cela peut dire quelque chose, mais Lille 1/2/3 au niveau international cela ne veut pas dire grand chose. On en était là lorsque S. Rousseau a parlé d'université régionale. Certains présidents, dont le mien ont manifesté leur intérêt, même si c'est loin d'être évident, de mettre ensemble ces universités publiques. Entre temps le PIA est passé par là et nous constatons tous que c'est un échec. Cela doit nous amener à nous interroger par rapport à comment dans ce monde de compétition que nous n'avons pas voulu, nous présenter demain. Je pense qu'il faut aller vers une université sinon régionale, au moins de Lille. Université régionale, cela peut-être un grand établissement ou autre. Si c'est un objectif, il faut commencer à voir les domaines collaboratifs.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): ai passé bcp de temps à exploré les sites d'une vingtaine d'universités dans le monde. Exemple de Louvain la neuve, confédération puis fédération, et fusion normalement le 15 décembre dernier. Finalement ont décidé de reporter sine die la fusion mais reste dans une fédération. Il y a aussi l'université du Québec. Un établissement unique, l'université du Québec (à Québec, à Montréal ..) mais il y a une très belle utilisation du principe de subsidiarité. Exemple de l'université du Danemark, dimensions sont très proches des nôtres. Soucis de l'efficacité dans leurs différentes fonctions pour avoir une visibilité.

? (UVHC): Je me pose quand même de la question du sens de la fusion. Comment discuter de tout cela avec les difficultés financières que toutes nos universités rencontrent ?

F. Aïssi (VP CA ULCO): ce n'est pas pour demain. On est pris dans des contrats quadriennaux, cela ne serait pas avant 2013-14, mais on ne peut pas s'empêcher d'y penser. C'est maintenant qu'il faut penser à avoir des rapports de collaboration. Quand on se fixe un objectif, on l'atteint plus ou moins bien. D'ici 2013, tout le monde sera passé aux RCE. A ce moment là, on est presque certain d'être moins en difficulté à un établissement qu'à 6.

P. Duez (Artois): si la concurrence nous demande d'être visible, cela peut être une question de marque, c'est un simple problème de communication. Exemple de la signature commune (du PRES). On augmente une visibilité de référencement. Malgré tout nous ne serons jamais plus visible que les universités parisiennes ...

Raoul ? (Lille 3): Inventer un système pertinent dans une concurrence mondiale ? (référence à intervention de F. Guilbert) Je trouve ambigu, si l'on a cet horizon d'une concurrence mondiale ... il ne faudrait pas se faire aveugler par cet objectif là car on a un certain public et une mission de service public. Si ce n'est pas au fondement de cette idée de rapprochement, on est sur un cadre, sur des valeurs qui doit être fondatrices.

T. Balenghien (Lille 1): Je suis content de la dernière intervention. Ce qui me perturbe c'est que dans le cadre du PRES tout le monde n'a pas les mêmes intérêts. Ce qui m'embête autour d'un schéma de coopération c'est que cela dépend de la bonne volonté des acteurs à un moment donné et que cela peut changer. Comment rendre ce service public au mieux alors que la concurrence est déjà locale avant d'être mondiale ?

C. Coutel (VP CA Artois): Je pense que l'on progresse. J'aime l'idée de "domaine collaboratif" proposé par Faustin (VP CA ULCO). J'ai une crainte comme membre et pas élu d'un CA: l'inspection générale va débarquer et nous parler de Pôle Universitaire de Proximité (PUP). Cela devrait nous interpeller de l'extérieur car avec l'échec des LABEX et IDEX, on est tous à se poser des questions, sur le centre et la périphérie, on est toujours la périphérie de quelqu'un ... Je pense qu'il y a une vraie crainte à nous voir tous réduits à des PUP. Serrons-nous les coudes car l'on doit relever ce défi là !

Y. Secq (Lille 1): Désolé d'être sévère avec nos VP CA car je reconnais le travail que vous faites pour que ces réunions puissent se dérouler et cela ne semble pas si facile. Néanmoins, les directions actuelles ont une lourde responsabilité sur trois échecs: le Plan Campus, la formation des maîtres (FDM) et IDEX. Le volet politique du Plan Campus est au point mort, la FDM nous en parlerons suffisamment après et que dire du projet d'IDEX géré en direct par le PRES et donc par le bureau du PRES, c'est à dire les 6 présidents. Donc, il me semble que ce qu'il ressort de nos réunions c'est qu'une majorité d'élus semblent favorables à une meilleure coopération mais que les actions et postures des directions empêchent de progresser sur ce projet.

P. Vervaecke (Lille 3): présentation des règles de compensation et de progression en L & M. Insister sur 2 points: il est faux de considérer que des logiques de concurrence sont apparues avec la LRU. Ce que je vais vous présenter c'est ce que l'on a "sous notre nez" comme disait Orwell. Je tiens à remercier les VP CEVU qui ont envoyé les données: Lille 1/2/3/ULCO/UVHC, toujours pas de réponse de l'Artois.

Il y a un élément commun qui est le socle (la loi). Il y a finalement peu de disparités et beaucoup d'éléments convergents. Néanmoins, quelques pratiques un peu différentes. Celui qui est le plus fouillé et précis est celui de Lille 1 (règlement des études), peut-être trop précis pour certains et toutes les universités n'ont pas un tel document. Sur les deuxièmes sessions, il y a aussi des disparités et des pratiques dissemblables. Pour Lille 2, il faut bien savoir que cela ne concerne que la moitié des effectifs, car la moitié des étudiants sont hors LMD.

Sur la compensation annuelle, il n'y a pas de règle dans l'arrêté de 2002, du coup les disparités sont importantes, notamment sur Lille 1 avec une compensation en L1 avec contraintes en L2 et L3.

=> pas de compensation annuelle à Valenciennes (précision en séance).

Pas le temps de tout noter, se reporter au support de présentation.

Disparités sur les possibilités de chevauchement L1-L3.

Au niveau M, la compensation à l'UE est pour toutes les universités. Élément intéressant et étonnant entre L et M mais seulement pour Lille 1.

Tableau récapitulatif: grosses disparités pour la compensation semestrielle en M2, mais convergence sur pas mal de points.

Tout cela a un impact direct sur l'organisation pratique des co-habilitations.

Il me paraît nécessaire et impératif de mettre "les mains dans le cambouis", et de réinstaurer le

groupe inter-université "CEVU" pour construire concrètement le projet. Par exemple des maquettes communes, ou une politique commune d'accompagnement des étudiants, voir une charte ou un règlement régional des examens. Cela permettrait de faire avancer les choses sans avoir besoin de créer une structure.

Anne-Frédérique PAUL (Lille1): des pistes avaient été lancées lors de la première réunion (ie. du GT "CEVU"), il est vraiment dommage qu'il n'y ait pas eu de suites.

Véronique Demars (VP CA Lille 2): Je ne voudrais pas qu'il soit donné l'impression que les VP CEVU ne travaillent pas. Ils s'investissent sur beaucoup de sujets.

G. Hilmoine (Lille 3): Je suis content qu'il y ait des élus CEVU présents car certaines questions relèvent plus des CEVU que des CA. Soit il y a une nouvelle réunion des élus CEVU, soit une participation accrue des élus CEVU lors des réunions du GT CA sur les questions de formation. Je suis d'accord, mais pense qu'il faut aller plus loin que cela. Il y a des étudiants qui viennent de l'ULCO ou de l'UVHC, parce qu'il y a quelque chose que l'on offre qu'il n'y a pas forcément sur tous les sites. On a changé les maquettes en Licence Histoire, mais sans concertation. Du coup, si un étudiant change d'université entre L1 et L2, il refait des choses qu'il a déjà vues. Pour les compensations, il faut trouver une formule commune. Que l'on discute des avantages et inconvénients et que l'on se mette d'accord sur une manière de compenser.

Raoul ? (Lille 3): J'ai trouvé la réflexion intéressante, cela ouvre des pistes de travail. Au lieu de mettre en avant la question de l'excellence, je préfère le terme évoqué la fois passée d'exigence (cf. F. Meilliez). Lorsque l'on est sur les questions de compensation / progression qu'est-ce que l'exigence ? Comment cela se traduit dans l'attribution des diplômes ? Jusqu'où l'on va dans l'exigence, dans la manière dont sont gérés les jurys ? C'est un moment de débats et pas seulement de validation.

Y.Secq (Lille 1): Je tiens à remercier la VP CEVU de Lille 3, seule à être présente aujourd'hui, mais pourquoi le GT "CEVU" ne se réunit pas ? La demande a été faite explicitement plusieurs fois, qu'est-ce qui explique ce blocage ?

? VP CEVU Lille 3: Il a été dit que les VP CEVU se voient souvent. Une réunion toutes les 5 semaines, qui parle exclusivement du Master Enseignement, qui se passe dans une tension que je refuse de supporter. Il est des sujets que l'on ne peut aborder sous peine d'arrêt de la réunion. Nous nous sommes réunis une fois dans la commission FTLV en présence d'une collègue de l'ORES ... Je suis VP depuis le 8 octobre, et j'ai été très étonné de cette réunion. Dans le cadre de l'inter-u langue, nous avons pu avancer dans une bonne cordialité. Mais cela se raidit fortement dès que l'on est dans les choses concrètes. Je ne représente pas les VP CEVU, mais je pense que l'on pourrait avancer sur la carte de formation.

V. Demars (VP CA Lille 2): Quels sont les points de blocage ? Que peut-on faire pour aider dans la situation ?

VP CEVU Lille 3: Il y a principalement le fait que les ME se passent mal. On passe un temps énorme alors que cela ne représente pas tant d'étudiants (1600 environ). Cela augure mal de la suite. Il y a peut-être des choses beaucoup plus simples que le M.E. à traiter ...

F. Aïssi (VP CA ULCO): C'est la 5^{ème} réunion, dans deux mois on doit rédiger quelque chose, il y a au moins une proposition que l'on peut faire: identifier des "domaines de coopération" (plutôt que collaboration) et effectivement que la Licence déjà peut permettre d'avancer. Cela conforte ce qu'a dit M. Hilmoine par rapport à l'histoire où l'académie aurait dû s'entendre pour réfléchir à cela. Ne

peut-on proposer qu'à l'horizon 2020, pour l'année prochaine que l'on voit comment les établissements peuvent avoir les mêmes programmes à 10% près en 1ère année de Licence. Comment faire pour qu'effectivement les échanges entre lilloises et non lilloises d'étudiants soient facilités par des programmes communs ou suffisamment proches ?

V. Demars (VP CA Lille 2): Ce type de réflexion doit avoir lieu bien avant la remontée des maquettes.

Anne-Frédérique PAUL (Lille 1): les choses entre les personnes “mains dans le cambouis” cela peut se passer très bien. Sur des points ciblés, il y a moins de problèmes. Il y avait un réel désir des élus d'avancer lors de la première réunion du GT inter-u CEVU ...

Raoul (Lille 3): sur programmes communs c'est peut-être un peu rapide, ce que proposait Philippe était un peu plus phasé. Si il y avait une base de réflexion là dessus, cela serait déjà une base de coopération.

T. Balenghien (Lille 1): J'ai cru comprendre que le passage au LMD entraînait une cohérence au niveau pédagogique (oui, théoriquement). C'est évident que vous travaillez (cf. VP CEVU), mais il y a des moments où il y a des problèmes structurels qui se posent. Il y a beaucoup de sympathie et de démagogie, je ne sais pas comment l'on va avancer si l'on n'arrive pas à se dire les choses clairement.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Je prend ma casquette de responsable qualité pour dire que la définition des pré-réquis, la méthode de travail, c'est la démarche partagée à l'échelle européenne. Le LMD est un cadre de référence, chaque pays peut caler ses diplômes. Le point essentiel est une approche par compétences au lieu d'une approche par savoirs. Il faut s'accorder au niveau du territoire, quelles compétences doivent être acquises pour quel diplôme.

P. Vervaecke (Lille 3): Cela pose en filigrane la question de la capitalisation. Est-ce que l'on compense, selon quelles modalités ? Pour nos étudiants en mobilité, les UE capitalisés sont connus à l'étranger, mais ce n'est pas le cas pour les compensations.

G. Hilmoine (Lille 3): Je souhaite revenir sur le thème de compétence. J'enseigne en langue, souvent on raisonne en ces termes là. On pourrait harmoniser le niveau requis à tel ou tel niveau. On se met d'accord sur le niveau. Ex. Niveau B2 requis pour valider un ME. Mais il faut être prudent avec ce terme de compétence, c'est un cadre de référence pas un carcan. C'est peut-être moins applicable pour d'autres disciplines. Je suis pour l'application dans l'esprit et pas dans la lettre. Pour revenir à l'intervention de Martine Benoît (VP CEVU Lille 3), elle a son caractère, j'ai le mien. Dans cette situation (cf. discussions sur FDM tendue entre VP CEVU), je rentre dedans, mon mail n'était pas adapté, mais sur le fond je ne retire rien. Sur les ME, on pourrait se mettre d'accord, cela ne doit pas être un bacchotage, c'est un Master, pas une prépa concours. Evidemment que l'on doit les préparer au concours, mais pas se limiter à cela. Si d'un établissement à l'autre on n'a pas les mêmes exigences, les étudiants vont faire des choix. Si partout on offre la même chose, en tout cas dans le même esprit. Si l'on ne fait pas du raccolage, particulièrement les établissements privés, on affiche les choses mais on fait d'autres choses. Je suis pour une vraie coopération, mais pour cela il faut être coopératif et aucun sujet ne doit être tabou.

=> Présentation de Y. Secq sur “Synthèse sur la formation des maîtres” (se reporter au support et au document de synthèse pour avoir la version courte et la version exhaustive :)

C. Coutel (VP CA Artois): Je demande à ce que l'on change le mot “défaillance”. (référence à un item de la présentation “Défaillance du pilotage de la FDM par l'Artois”).

G. Hilmoine: Ce n'est pas le plus important de débattre sur le mot "défaillance". Personnellement, j'étais contre l'idée que IUFM soit rattaché à une université. Lors du dépôt des dossiers, notre VP avait mis en avant que si Lille 3 avait l'IUFM, on ne s'accaparerait pas cet institut. Je déplore la manière dont l'Artois a géré l'intégration de l'IUFM. Si on veut jouer le jeu de la concurrence, on est prêt, mais ce n'est pas ce que je souhaite. J'attends de l'université d'Artois une véritable coopération. Je pense que les objectifs donnés là doivent être poursuivis (et améliorés/précisés). (référence aux propositions de la présentation).

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Je souhaite rappeler que l'objectif de ce groupe n'est pas de traiter de la FDM. Il se trouve que ce sujet est un exemple de coopération raté. La synthèse proposée est intéressante et complète, à nous d'en tirer des enseignements pour savoir comment on veut énoncer des principes directeurs pour énoncer d'autres sujets de coopération. Il faut que l'on arrête les sujets dont on veut parler la fois prochaine. Il serait intéressant d'avoir aussi d'autres sujets de coopération porteur. Sur la FDM, il ne faut pas oublier que les Présidents et VP CEVU travaillent beaucoup sur cette question.

? (UVHC): Sur la FDM, le Ministère a décrété un Master Professionnel et ensuite c'est débrouillez-vous les universités ...

Thèmes évoqués pour l'ordre du jour de la prochaine réunion:

C. Hauer: réfléchir sur les missions que l'on souhaiterait confier à une structure à définir.

C. Coutel: parler un peu des succès de coopération, par exemple l'inter-u langue ou la mise en réseau de nos écoles doctorales.

C. Bornais (Lille 1): un sujet évoquait la fois passée concernait les conventions avec différents établissements, pour faire un panorama. On pourrait aussi analyser l'exemple du montage autour de l'IUFM de Paris avec une convention extrêmement précise (en terme de postes/locaux).

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Il y a aussi la question de "qu'est-ce qu'un adossement à la recherche ?"

Martine Benoît (VP CEVU Lille 3): Je me permet d'intervenir car sur le ME, c'est un des points qu'il m'a été interdit d'aborder car cela concernait les VP CA (ie. aspects liés aux ressources de l'IUFM). Interdiction sous peine de réunion arrêtée ! J'ai continué à poser la question jusqu'à ce que la menace ait été brandie.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Il faut quand même dire que le Recteur est loin d'être innocent dans cette crise ...

Y. Secq (Lille 1): Je ne pense pas avoir déformé les choses, la synthèse précise toutes ces aspects là (cf. moyens). Je voudrai rappeler la raison pour laquelle nous avons souhaité aborder ce problème: c'est justement parce que cela aurait dû être une réelle coopération régionale. Il est nécessaire d'analyser et de comprendre pourquoi nous avons échoué afin de pouvoir ne pas refaire les mêmes erreurs ...

P. Vervaecke (Lille 3): J'appui les propos de Yann, il faut que l'on trouve des éléments et vite. Il faut notamment revoir l'accord conclut entre l'Artois et l'ICL qui reste un point de blocage important.

Martine Benoît (VP CEVU Lille 3): Pour avancer, il nous faut de l'information, lorsque j'en demande, on me dit que je suis suspicieuse et que je diabolise ! Ce dossier est trop prenant, je suis VP CEVU et ce dossier m'accapare pendant plus de 2 jours par semaine !

P. Duez (Artois): Nous cela fait 3 ans que l'on en parle ... Il y a aussi des problèmes concrets. Je suis assez d'accord pour généraliser ce qui est demandé, reste à voir les conditions qui vont faire qu'un

accord soit possible. Dans le domaine de l'éco-gestion nous sommes à 10000 étudiants cela sera un autre soucis que la FDM ...

Raoul (Lille 3): Il y a beaucoup de monde ici et ailleurs qui sont prêts à entendre les remarques et critiques faites ici, mais il faut faire attention à ce qu'il n'y ait pas de stigmatisation. Je trouve problématique, et c'est un euphémisme, que la formation de futurs enseignants du secteur public soit confié à un acteur privé. On parlait de service public et de valeurs précédemment. Mais sur des métiers qui relèvent de la fonction publique, il y a une réflexion à mener. Je me souviens avoir eu entre les mains, il y a un an, une maquette obtenue à l'arrachée, mais ce n'était pas qu'une maquette, il y avait un détail des objectifs de la formation, de ses modalités et seulement ensuite la maquette.

F. Guilbert (Lille 1): Il faudrait que l'on fasse une matrice d'analyse stratégique.

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Pourrais-tu montrer sur un exemple simple ce que cela pourrait apporter ? (pour la prochaine réunion)

F. Meilliez (VP CA Lille 1): Ne pas rester fermé sur la formation. Il y a un sujet stratégique: qu'appelle-t-on adossement à la recherche dans un Master ?

Y.Secq (Lille 1): (réaction au manque de réaction sur les thèmes proposés) Je souhaite rappeler qu'il est important que les élus se saisissent de point sur l'ordre du jour de nos rencontres et portent des interventions.

Quelques sujets ont été proposé, qui est volontaire pour les traiter ? (aucune réponse:()

La prochaine réunion aura lieu à Valenciennes le 20 mai. (rq. Nous rencontrerons donc enfin le VP CA de l'UVHC !).